

# Sellier/Marochinier d'Art

Et autres formations ...  
Atelier Faërie - Cuir du Vercors



2020



*En bref:*

### **Une formation pour quoi :**

Ces formations vous permettent d'acquérir les connaissances et gestes techniques du sellier/marquinier d'art, exerçant un travail artisanal du cuir **sans machine**. Mais aussi de perfectionner vos compétences déjà acquises. Elles sont utiles dans le cadre d'un **projet d'installation à votre compte**, projet de reconversion, projet de perfectionnement de vos compétences en vue d'une évolution professionnelle, etc. ...

### **Avantages :**

**1) Installation immédiate à votre compte.**

**2) Formation uniquement basée sur le travail sans machine** (investissement d'installation très réduit).

### **Finalité de la formation :**

CAP ou BEP Maroquinerie, une session en juin de chaque année. Inscription en candidat libre. Niveau V (CAP-BEP).

Ou par une VAE, après 1 an d'expériences professionnelles.

### **Financement de la formation :**

**CPF, financement personnel, AIF, CPF Transition, Fafcea, ...**

Suivant votre statut, les organismes pouvant financer votre formation ne sont pas les mêmes. Il existe des organismes d'État, régionaux ou privés.

Centre de Formation

## Table des matières

Informations générales :	4
Pré-requis :	4
Public :	4
Intervenants & lieu :	4
Adaptabilité à votre projet :	4
Méthodes & Moyens pédagogiques :	5
<i>Présentiel</i> :	5
<i>A distance</i> :	5
Finalités :	5
<i>Sans validation d'une certification</i> :	5
<i>Objectif de validation d'une certification</i> :	5
Préparer sa formation :	6
Est-ce la bonne formation ?	6
C'est la bonne formation !	6
Pendant la formation :	6
Après la formation :	7
Les tarifs :	8
Objectifs & organisations des formations :	8
<i>Reconversion professionnelle Présentiel</i> :	8
<i>Reconversion professionnelle Mixte</i> :	8
<i>Perfectionnement Présentiel</i> :	9
<i>Perfectionnement Mixte ou à distance</i> :	9
<i>Initiation, découverte confirmation d'un projet (présentiel)</i> :	10
<i>Création d'entreprise (présentiel ou à distance)</i> :	10
Dispositifs éligibles :	10
Tout public :	11
<i>CPF</i> .....	11
Demandeur d'emploi :	11
<i>AIF Aide individuelle à la formation</i> .....	11
Salariés :	12
Travailleurs indépendants :	12
Personne handicapée :	12
Fonction Publique (état, territoriale et hospitalière) :	12

## Informations générales :

Le contenu pédagogique des formations vous offre les compétences pour exercer votre futur métier de *Sellier/Marochinier d'Art* (section art et façonnage d'ouvrages d'art), ou *Sellier/Marochinier Artisan Créateur*. **Code Rome V.3 : B1802.**

## Pré-requis :

- Savoir lire, écrire et parler le français
- Avoir une bonne acuité visuelle
- Etre maitre de ses membres
- Etre en projet de création d'entreprise, de perfectionnement, d'initiation ou découverte

## Public :

- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Travailleur indépendant
- Fonctionnaire et contractuel
- Personnes handicapées :
  - Déficiante de la parole
  - Déficiante auditif

## Intervenants & lieu :

Les formations sont dispensées toute l'année sans interruption particulière. Celles-ci se déroulent à l'Atelier Faërie, Lieu-dit Fargette, 63580 Peslières. 04 73 71 84 14.

[atelierfaeriecuirduvercors@gmail.com](mailto:atelierfaeriecuirduvercors@gmail.com)

Intervenant : ALEIXANDRI Virginie (Artisan d'art)

A partir de 2021, les formations pourront se dérouler à l'atelier, ou en partie à distance, ou proche de chez vous.

## Adaptabilité à votre projet :

Suivant votre projet et vos objectifs, la durée de formation, le programme, ainsi que la méthode d'apprentissage peuvent être adaptés à vos besoins.

En cours de formation, la durée des modules définis, peuvent aussi s'adapter aux difficultés rencontrées.

Ces formations sont adaptées à la *création rapide de votre atelier*, et à *l'exercice du métier de sellier/marochinier d'Art*. **Toutes les formations ont le même socle de connaissances.**

Les formations sont finançables par la voie classique ou éligible au CPF.

<b>Présentiel</b>	<b>Mixte</b> ( <i>en cours de mise en place</i> )
Session individuelle ou par groupe de 2	Session par groupe de 3 maximum. Durée et programme adaptables suivant niveau.
Durée et programme adaptables	Partie théorique à distance. Soutien via forum, mail et visio
Session individuelle garantie	Partie présentiel obligatoire pour reconversion (4 semaines). Liste d'hébergement fournie.
Matières, outils et accessoires fournis sans surcoût.	Partie travaux dirigés à distance. Nécessite l'acquisition d'outils et matières au frais de l'apprenant. Soutien via forum, mail et visio

## Méthodes & Moyens pédagogiques :

### Présentiel :

Des documents techniques sont disponibles à la consultation. Tous les objets fabriqués sont votre propriété, sans qu'un supplément financier vous soit demandé.

**En fin de formation, une mallette pédagogique vous est offerte** (logiciel de facturation et devis, livre de recettes et d'achats, modèle de facture, de devis et de CGV, etc...), intégration à un réseau professionnel. **Vous pouvez profiter des prix fournisseurs pour constituer votre investissement d'installation** (outils, fournitures et matières premières), sans bénéfice de ma part.

Contrôles écrits sur la théorie et mise en situation professionnelle afin de valider vos acquis.

### A distance :

En cours de mise en place

## Finalités :

Attestation de suivi de formation avec report des notes obtenues.

### Sans validation d'une certification :

- Création d'entreprise sous divers statuts

### Objectif de validation d'une certification :

Les modules suivis en formation sont capitalisables. Ceux-ci vous préparent à certains blocs de compétences des certifications visées (documents nécessaires fournis après votre positionnement)

- CAP Maroquinerie, une session en juin de chaque année. Inscription en candidat libre (entre octobre et novembre). Niveau V.
- BEP Maroquinerie, une session en juin de chaque année. Inscription en candidat libre (entre octobre et novembre). Niveau V.
- VAE, après 1 ans d'expériences professionnelles.

## Préparer sa formation :

Vos objectifs et attentes ne sont pas les mêmes si vous envisagez une reconversion ou un perfectionnement. Dans le cadre d'une reconversion en particulier, il est impératif de prendre votre temps pour réfléchir et anticiper les avantages et inconvénients, mais aussi de définir assez finement votre projet (clientèle cible, style de création, moyen de vente). En fonction de vos choix, il vous faudra choisir une formation qui correspond à vos attentes, vos objectifs. C'est une décision qui impactera sur votre changement d'orientation professionnelle, mais aussi de vie. **NE PRENEZ PAS CETTE ETAPE A LA LEGERE.**

## Est-ce la bonne formation ?

Grâce à un entretien de positionnement, nous voyons ensemble si vos projets correspondent aux formations dispensées. Si vos objectifs ne correspondent pas, vous serez redirigés vers des formateurs ou centres de formations correspondant à vos attentes.

## C'est la bonne formation !

Avant votre inscription définitive, il vous sera remis un certain nombre de documents :

- Le programme détaillé du stage, votre positionnement et les objectifs de la formation (PIF), un devis, un contrat.
- La liste des formateurs avec l'indication de leurs titres et/ou qualités.
- Les horaires prévus.
- Le règlement intérieur, le lieu, les CGV.
- Les modalités d'évaluation de la formation, les modalités de certifications si nécessaire.
- Les coordonnées de la personne chargée des relations avec les stagiaires par l'entité commanditaire de la formation.

Si vous ne savez pas à quel organisme vous adressez, le Centre de Formation Atelier Faërie vous accompagne dans vos démarches.

Une plaquette répertoriant les hébergements disponibles vous sera transmise.

Votre inscription à l'une des formations se concrétise lorsque vous réservez fermement celle-ci en effectuant **un versement de 30% de la somme totale** du coût de la formation, en complément de la signature d'un contrat de formation. Ce versement n'est pas encaissé, mais garantit votre volonté d'engagement sur une session de formation individuelle.

Dans le cas d'une formation financée par un organisme officiel, le chèque de réservation vous est rendu.

## Pendant la formation :

Pendant votre formation, vous serez soumis au règlement intérieur de l'établissement.

Votre présence et participation sera attestée par la signature quotidienne d'une feuille d'émargement.

Les repas du midi peuvent être pris sur place, de façon individuelle ou commune.

Il est recommandé de vous munir d'un tablier, de matériels à la prise de note, d'une clé USB ou d'un disque dur, de vos outils si vous en avez. Les cours théoriques vous sont fournis sur des supports papier reliés, à compléter lors des cours.

Si vous souhaitez investir dans les outils nécessaires au travail du cuir, je peux vous faire bénéficier de mon tarif préférentiel auprès de mes fournisseurs. Si vous souhaitez également acheter du cuir, une journée de déplacement (avec pic-nic) peut-être prévue.

## Après la formation :

Une attestation de fin de formation détaillant les résultats (positifs ou négatifs) de l'évaluation des acquis de la formation vous est délivrée. Cette attestation rend compte de vos acquis et lacunes.

Divers support de cours, ainsi que vos réalisations vous sont donnés. Divers autres documents numériques vous seront aussi transmis, tel que livre de recette, livre d'achat, modèle de CGV, etc. ...). Vous serez également intégré à un réseau professionnel et un groupe de suivi post formation.

**Vous êtes prêt à vous installer à votre compte !**

### Pour aller plus loin :

Vous pouvez faire certifier votre formation en vous inscrivant en candidat libre à la validation du CAP Maroquinerie, BEP Maroquinerie.

Pour cela vous devez vous inscrire dans votre rectorat, entre le mois d'octobre et novembre, pour participer à la session de validation 8 mois plus tard. Les documents d'information sur la certification vous sont transmis en fonction de vos objectifs définis dans le PIF.

## Les tarifs :

Présentiel	Sellerie Maroquinerie d'Art 240 H	5000 €
	Sellerie Maroquinerie d'Art 300 H	6500 €
	Perfectionnement	Devis suivant durée
	Initiation 30H	750 €
	Création d'entreprise 30H	750 €
A distance	Sellerie Maroquinerie d'Art	En cours de mise en place
	Perfectionnement	
	Création d'entreprise	

## Objectifs & organisations des formations :

### Reconversion professionnelle Présentiel :

Session Individuelle	Session de groupe
<b>Sellerie Maroquinerie d'Art</b>	<b>Sellerie Maroquinerie d'Art</b>
Session individuelle garantie	Session non garantie
Durée : 240 heures	Durée : 300 heures
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Fongecif/CPIR</li> <li>• Pôle Emploi</li> <li>• FAFCEA</li> <li>• Fonction public</li> <li>• Agefiph</li> <li>• Financement personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Fongecif/CPIR</li> <li>• Pôle Emploi</li> <li>• FAFCEA</li> <li>• Fonction public</li> <li>• Agefiph</li> <li>• Financement personnel</li> </ul>
Matières, outils et accessoires fournis sans surcoût.	Matières, outils et accessoires fournis sans surcoût.

### Reconversion professionnelle Mixte :

Session de groupe
<b>Sellerie Maroquinerie d'Art</b>
Session garantie
Durée : En cours de définition
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Fongecif/CPIR</li> <li>• Pôle Emploi</li> <li>• FAFCEA</li> <li>• Fonction public</li> <li>• Agefiph</li> <li>• Financement personnel</li> </ul>
Matières, outils et accessoires à la charge de l'apprenant

### Perfectionnement Présentiel :

Session Individuelle	Session de groupe
<b>Sellerie Maroquinerie d'Art</b>	<b>Sellerie Maroquinerie d'Art</b>
Session individuelle garantie	Session garantie non garantie
Durée : Adapté aux objectifs	Durée : Adapté aux objectifs
Programme : Adapté aux objectifs	Programme : Adapté aux objectifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Fongecif/CPIR</li> <li>• Pôle Emploi</li> <li>• FAFCEA</li> <li>• Fonction public</li> <li>• Agefiph</li> <li>• Financement personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Fongecif/CPIR</li> <li>• Pôle Emploi</li> <li>• FAFCEA</li> <li>• Fonction public</li> <li>• Agefiph</li> <li>• Financement personnel</li> </ul>
Matières, outils et accessoires fournis sans surcoût.	Matières, outils et accessoires fournis sans surcoût.
Les modules sont capitalisables qui peuvent s'inscrire dans un parcours discontinu d'acquisition des compétences.	

### Perfectionnement Mixte ou à distance :

Session Individuelle	Session de groupe
<b>Sellerie Maroquinerie d'Art</b>	<b>Sellerie Maroquinerie d'Art</b>
Session individuelle garantie	Session garantie (théorie) et non garantie (pratique)
Durée : Adapté aux objectifs	Durée : Adapté aux objectifs
Programme : Adapté aux objectifs	Programme : Adapté aux objectifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Fongecif/CPIR</li> <li>• Pôle Emploi</li> <li>• FAFCEA</li> <li>• Fonction public</li> <li>• Agefiph</li> <li>• Financement personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Fongecif/CPIR</li> <li>• Pôle Emploi</li> <li>• FAFCEA</li> <li>• Fonction public</li> <li>• Agefiph</li> <li>• Financement personnel</li> </ul>
Matières, outils et accessoires à la charge de l'apprenant	Matières, outils et accessoires à la charge de l'apprenant
Les modules sont capitalisables qui peuvent s'inscrire dans un parcours discontinu d'acquisition des compétences.	

### Initiation, découverte confirmation d'un projet (présentiel) :

Session Individuelle	Session de groupe
<b>Sellerie Maroquinerie d'Art</b>	<b>Sellerie Maroquinerie d'Art</b>
Session individuelle garantie	Session non garantie
Durée : 30 heures	Durée : 30 heures
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Fongecif/CPIR</li> <li>• Pôle Emploi</li> <li>• FAFCEA</li> <li>• Fonction public</li> <li>• Agefiph</li> <li>• Financement personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Fongecif/CPIR</li> <li>• Pôle Emploi</li> <li>• FAFCEA</li> <li>• Fonction public</li> <li>• Agefiph</li> <li>• Financement personnel</li> </ul>
Matières, outils et accessoires fournis sans surcoût.	Matières, outils et accessoires fournis sans surcoût.
Les modules sont capitalisables qui peuvent s'inscrire dans un parcours discontinu d'acquisition des compétences.	

### Création d'entreprise (présentiel ou à distance) :

Session Individuelle (distance)	Session de groupe (présentiel)
<b>Sellerie Maroquinerie d'Art</b>	<b>Sellerie Maroquinerie d'Art</b>
Session garantie	Session garantie
Durée : 30 heures	Durée : 30 heures
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Fongecif/CPIR</li> <li>• Pôle Emploi</li> <li>• FAFCEA</li> <li>• Fonction public</li> <li>• Agefiph</li> <li>• Financement personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CPF</li> <li>• Fongecif/CPIR</li> <li>• Pôle Emploi</li> <li>• FAFCEA</li> <li>• Fonction public</li> <li>• Agefiph</li> <li>• Financement personnel</li> </ul>

## Dispositifs éligibles :

#### Trouver le bon interlocuteur CEP :

Cet interlocuteur, ou conseiller CEP (Conseil en Evolution Professionnel) se trouvera dans des organismes « prescripteurs » différents, suivant votre statut. Pour les demandeurs d'emploi ils se trouvent dans les Pôles Emploi, Cap Emploi, Apec (Cadres) et Mission Locale. Pour les salariés, on les trouve dans les Opacif, si l'employeur n'a pas de service formation, leur consultation n'a aucun besoin d'un accord préalable de l'employeur. La mission du CEP est de vous aider à clarifier votre projet (si besoin), puis de vous orienter vers l'organisme « financeur » afin de présenter et défendre votre projet de formation.

**Sa consultation est gratuite pour tous.**

## Tout public :

### CPF

Le CPF est ouvert à toute personne âgée d'au moins 16 ans entrée dans la vie active, dès lors qu'elle est :

- En emploi.
- À la recherche d'un emploi.
- Accompagné dans un projet d'orientation et d'insertion professionnelle.
- Accueilli dans un Esat (Etablissement et service d'aide par le travail).

**Chaque titulaire** d'un CPF peut en disposer **librement** et pourra le mobiliser **indépendamment de son statut**, qu'il soit **salarié** ou **demandeur d'emploi**. Les heures inscrites sur le CPF resteront acquises en cas de changement de situation professionnelle ou de perte d'emploi.

*Attention, pour les demandeurs d'emplois, la mobilisation du CPF, ferme le droit à la demande d'aide à la mobilité.*

Chaque titulaire a accès à son compte via un service dématérialisé gratuit : [www.moncompteformation.gouv.fr/](http://www.moncompteformation.gouv.fr/)

## Demandeur d'emploi :

Tout d'abord votre formation doit être en accord avec votre **PPAE**, sinon elle sera refusée d'office. Pôle emploi doit valider le projet de formation pour ensuite mobiliser les financements existants (Opacif, État, région, etc.). Les frais pédagogiques et les frais annexes (frais de transport, repas, hébergement) sont pris en charge par un fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP). Cette prise en charge est limitée au nombre d'heures de formation.

Si la formation est plus chère que vos droits CPF disponibles, le complément peut-être cofinancé par la Pôle Emploi (AIF).

*Dans tous les cas, le demandeur d'emploi doit informer son conseiller Pôle emploi de sa démarche lors d'un entretien.*

**Le financement de la formation des demandeurs d'emploi dans une autre région que celle de leur lieu de domiciliation est garanti par décret.**

**L'Aide à la mobilité et l'aide à la garde d'enfant** est aussi possible, à condition de ne pas mobiliser votre CPF.

L'attribution de ces aides n'est pas automatique. Le demandeur d'emploi doit en faire la demande auprès de Pôle emploi au travers du Centre de Formations choisi.

### AIF Aide individuelle à la formation

- **Demandeurs d'emploi** inscrits à Pôle emploi, indemnisés ou non.
- **Bénéficiaires du CSP** (Contrat de sécurisation professionnelle).

Son montant est égal au coût des frais pédagogiques de la formation.

#### Montant de l'aide et cas particuliers :

Le montant de l'AIF (seul sans co-financement) est égal au coût pédagogique de la formation, dans la limite des plafonds décidés par chaque Direction Régionale Pôle Emploi.

- **CPF** : l'AIF peut cofinancer les projets de formation dont le coût total est inférieur ou égal à 8000 €, lorsque les heures créditées au CPF sont insuffisantes.
- **CSP** : l'AIF peut compléter le financement de l'OPCA, dans la limite de 5 000 €, pendant la durée du Contrat de Sécurisation Professionnelle ou au-delà.

## Salariés :

L'accès des salariés à des actions de formation professionnelle continue est assuré à **l'initiative du salarié**, dans le cadre du congé individuel de formation (CIF), ou dans le cadre du compte personnel de formation (CPF).

Le salarié peut mobiliser son CPF à l'occasion d'un **CIF et obtenir ainsi une meilleure prise en charge des ses frais de formation avec l'intervention du FPSPP**.

Enfin, en cas de licenciements pour motif économique, des mesures particulières destinées à accompagner les salariés doivent être mises en œuvre par l'entreprise. Contrat de sécurisation professionnelle (CSP), congé de reclassement ou congé de mobilité constituent autant de dispositifs incluant la formation comme déterminant du retour à l'emploi.

- CIF
- CIF – CDD
- CIF – Travailleur temporaire
- Congé de création d'entreprise
- Congé de conversion
- Contrat de sécurisation professionnelle (CSP)
- Congé de reclassement
- Congé de mobilité

Les salariés désirant initier une reconversion professionnelle, doivent s'adresser au Fongecif (CPF Transition Pro). Les Fongecifs seront bientôt renommés CPIR.

## Travailleurs indépendants :

Pour les non-salariés (*professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants, travailleurs indépendants, etc.*) les conditions d'accès à la formation professionnelle continue sont fixées par des règles particulières. Dans le régime général, elles s'appuient sur trois fonds d'assurance formation :

1. Fonds interprofessionnel de formation des professions libérales (**F.I.P.-P.L.**).
2. Association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprise (**AGEFICE**).
3. Fonds d'assurance formation des professions médicales libérales (**F.A.P.-P.L.**).

## Personne handicapée :

Les personnes handicapées ont accès à l'ensemble des actions de formation, dites de droit commun, destinées à l'ensemble des salariés et des demandeurs d'emploi (Fiche conseil AGEFIPH).

## Fonction Publique (état, territoriale et hospitalière) :

Les aides au reclassement de Pôle emploi (AFC, POE, VAE ...) peuvent être proposées à tous les demandeurs d'emploi, y compris aux ex-agents du secteur public.

Les agents recrutés par l'Administration dans le cadre de contrats de droit privé ne relèvent pas de ces dispositifs. Leurs droits à la formation sont ceux des salariés du secteur privé.

- CPF et CPA
- Plan de formation
- Congé de formation professionnelle (CFP)
- DIF

**Le CPF est ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels des trois fonctions publiques** y compris les ouvriers affiliés au régime des pensions, quelle que soit la durée de leur contrat.

Centre de Formation Atelier Faërie - Cuir du Vercors